

Procédure Médecine d'Urgences

Service émetteur : Service des

Urgences

Pôle : Médecine d'Urgences

Version: 3

Date d'application: 07/2019

Médecine sociale Procédure de lien médico-social à partir des urgences

I - OBJET DU DOCUMENT

Patient en situation de grande précarité sur les urgences, lien médicosocial:

SDF couverture sociale sans profil d'ordre social (nécessité ou d'accompagnement parcours de soins)

1. Pendant la prise en charge sur le SAU :

- Intervention des travailleurs sociaux, le plus tôt possible dans la PEC (+++).

Site Rangueil: UHCD/AMCT/CMCT/SAUV: 22547

Site Purpan: UA: 79621 - AMT/SAUV: 79738 - UHCD: 77169 - UTOX: 79705

- En l'absence des travailleurs sociaux :
 - o Prévenir le cadre de garde si besoin action urgente
 - o Sinon, faire une fiche de liaison sociale (sur info SAU).

2. Organisation du suivi en sortie du SAU:

- -Possibilité de dépanner le traitement pour 24-48h selon le contexte (L'assistante sociale délivre le médicament suite à votre prescription par la pharmacie hospitalière)
- -Pour tout patient ayant un problème de couverture sociale et ne relevant pas d'une prise en charge en urgence, il peut être adressé à :

La Consultation Générale Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) Hôpital La Grave, cité de la Santé Place Lange 31052 Toulouse Cedex -

Secrétariat :05 61 77 78 31 (les jours ouvrables de 9 h à 16h) où Accueil 0561777942

Rédigé par : Dr C.SAYAG, Dr A. PIGNON-MARCHAL

Vérifié par : Dr K. PARIENTE Approuvé par : Dr S. FERNANDEZ



Procédure Médecine d'Urgences	Service émetteur : Service des Urgences Pôle : Médecine d'Urgences
Médecine sociale Procédure de lien médico-social à partir des urgences	Version : 3 Date d'application : 07/2019

Demande admission halte santé (cf. procédure complète sur infoSAU) :

Critères d'admissions : SDF ayant une pathologie aigue

- Nécessité de soins aigus, (surveillance IDE et/ou patient altéré sans indication médicale d'hospitalisation (par ex : injection HBPM chez patient plâtré, pneumopathie sans signe de gravité, ...),
- Envoyer la demande d'admission par mail avec le courrier medico social joint à la Halte Santé : haltesanté.ide@chu-toulouse.fr
- o Etude des demandes le mardi après midi
- En cas de nécessité « de lien » entre les urgences et la rue : Donner Guide de l'Urgence sociale (sur protocole Médecine Sociale)
 - Contacter EMSS (équipe mobile sociale et de santé),
 06.19.51.72.82(IDE) / 06.08.68.94.52(Educateur)
 (Joignable de 10h à 22h sauf entre 14h et 16h30 (réunion).
- -Pour les patients bénéficiant d'un hébergement stable (Par exemple maison Goudouli, 0531545312) / foyer Junod)
 - → Prévenir le centre +++, pour organisation du retour, (Retour ambulance possible.)
- -En cas de difficulté d'hébergement d'un patient SDF, faire le 115 (numéro d'urgence sans abri)

EMSS pourra:

- -effectuer un suivi à la rue
- -effectuer un suivi dans les foyers d'hébergements
- -soit trouver un hébergement immédiat ou à moyen terme

Rédigé par : Dr C.SAYAG, Dr A. PIGNON-MARCHAL

Vérifié par : Dr K. PARIENTE Approuvé par : Dr S. FERNANDEZ



Procédure Médecine d'Urgences Médecine sociale Procédure de lien médico-social à partir des urgences Urgences Pôle : Médecine d'Urgences Version : 3 Date d'application : 07/2019 Date d'application : 07/2019

II - DOMAINE D'APPLICATION:

Service des Urgences de Purpan et Rangueil

III- PERSONNES AUTORISEES (à compléter par le responsable médical signant le protocole) en fonction des références réglementaires. A prescrire : X Médecin OU A entreprendre □ IDE, □ IADE, □ Sage-femme, □ Manipulateur en électroradiologie, □ Masseurs kinésithérapeutes
A administrer : X IDE, \square IADE, \square Sage-femme, \square Manipulateur en électroradiologie, \square Masseurs kinésithérapeutes
IV-DOCUMENT(S) DE REFERENCE :
V-DOCUMENTS ASSOCIES:

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS		
N° version	Date	Nature des modifications
2	Janvier 2016	Mise à jour
3	Juillet 2019	MAJ

ANNEE PREVISONNELLE DE REVISION: 2020

VI – DEFINITIONS ET ABREVIATIONS:

Rédigé par : Dr C.SAYAG, Dr A. PIGNON-MARCHAL

Vérifié par : Dr K. PARIENTE Approuvé par : Dr S. FERNANDEZ